

Règlement et conditions de vente billetterie CE 2019

Le tarif proposé aux CE est de 12,50 € par personne pour les 4 ans et plus (enfants – adultes) et de 10 € pour les « 60 ans et plus » et les « moins de 4 ans » avec 2 billetteries distinctes, (moins de 2 ans gratuit).

Le nombre de billets minimum est de 20 billets (vous pouvez panacher les billets moins de 4 ans et plus de 4 ans). Les billets peuvent être achetés et réglés à l'achat, ou mis en dépôt-vente et réglés une fois vendus. Ils vous seront envoyés ou déposés directement. La facture vous sera envoyée en même temps que les billets s'il s'agit d'un achat, sinon elle sera envoyée dès que les billets mis en dépôt-vente seront vendus. Un bilan sera fait après la clôture de la saison.

Les billets achetés par un CE et qui n'auront pas été vendus à la fin de la saison, seront valables la saison suivante. De même, les billets non utilisés par vos salariés, seront valables la saison suivante.

Prévenir les salariés que l'entrée du parc est gratuite pour les enfants de moins de 2 ans et pour les personnes en fauteuil roulant + leur accompagnateur, tarif préférentiel à 6,50 € pour les personnes en situation de handicap sur présentation de leur carte (les billets dans ces cas-là, seront à prendre à la caisse du parc directement, en fonction des tarifs que vous proposez à vos salariés).

Nous n'appliquerons pas de tarif CE en caisse, même sur présentation de la carte, les personnes doivent s'adresser à leur CE directement pour acheter leurs billets. Bien préciser que si les personnes n'achètent pas les bons billets pour les bonnes personnes (ex. un billet de moins de 4 ans pour un plus de 4 ans), ils devront obligatoirement payer la différence à l'accueil du parc.

Vous pouvez consulter notre site internet www.lescampaines.com rubrique « Préparez votre visite », puis « Réservation groupes et CE » : avec possibilité de réserver vos billets en ligne en remplissant le formulaire en bas de cette même page.

Quelques rappels concernant le fonctionnement du parc :

Le parc est destiné aux familles avec des enfants partir de 2 ans : les jeux sont accessibles aux enfants mais aussi aux adultes (pour la majorité des jeux).

Le parc est ouvert du 7 avril au 29 septembre. Tous les jours pendant les vacances scolaires, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés en dehors des vacances. Fermé les mercredis de septembre.

Le parc ouvre ses portes à 11h et ferme à 18h, 19h en juillet-août. Tous les jeux sont mis à disposition du public dès l'ouverture des portes, sauf, les voiturettes électriques, les poneys, la Schlitt et le petit train qui ne fonctionnent que l'après-midi. (Horaires adaptés à l'affluence journalière).

Les personnes doivent respecter les consignes de sécurité et les tranches d'âge indiquées auprès de chaque jeu (certains jeux comme les structures gonflables ou les trampolines sont limités en nombre de personnes). Prévoir des habits décontractés, chaussures faciles à mettre et enlever, du rechange aux petits bateaux et des chaussettes pour les jeux au soleil. **Parents et accompagnateurs, doivent surveiller les enfants, ils sont sous leur entière responsabilité. Les enfants mineurs ne sont pas acceptés dans le parc s'ils ne sont pas accompagnés d'au moins une personne majeure.**

Des coins pique-nique sont à disposition pour les repas tirés du sac avec possibilité de s'abriter sous auvent (soleil, pluie). Barbecue interdit dans l'enceinte du parc. Les personnes qui le souhaitent peuvent sortir du parc et revenir : il suffira qu'elles se tamponnent à l'accueil avant de sortir. Toute sortie non tamponnée sera définitive.

Un chalet de restauration est à la disposition de ceux qui souhaitent manger sur place (ouverture à 11h30 et jusqu'à la fermeture du parc). Nous disposons également d'une boutique avec plein d'idées cadeaux.

Nous acceptons les Chèques-Vacances à l'accueil et à la restauration (nous ne rendons pas la monnaie).

Les prix - horaires et dates d'ouverture peuvent être sujets à modification sans préavis.

La direction se réserve le droit de fermer le parc ou certains jeux par souci de sécurité, en fonction de conditions météorologiques défavorables, ou pour des raisons indépendantes de sa volonté. Si certains jeux ou attractions sont fermés pour les raisons évoquées précédemment, aucune réduction, ni remboursement ne seront accordés.

L'achat du billet d'entrée, implique l'acceptation du règlement intérieur. Le billet devra être validé à l'accueil du parc, puis conservé en cas de contrôle dans le parc.